

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/022

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

SÉANCE EN DATE DU 02 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 10 : DESIGNATION DE DEUX DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE

Le conseil municipal,

Après avoir procédé au vote,

A la majorité des voix, (Mme Marie Laure MEYER s'abstenant)

- désigne Mme Sophia MATTA, déléguée du conseil municipal au Conseil d'Administration de la Mission Locale,

A la majorité des voix, (Mme Marie Laure MEYER s'abstenant)

- désigne Mme Mélanie BECHER, déléguée du conseil municipal au Conseil d'Administration de la Mission Locale.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 03 juin 2020

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 03 juin 2020
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT